

Ce concept d'intervention, clair, ambitieux mais tellement respectueux et valorisant pour ce lieu qu'est la Rade de Genève, a véritablement séduit l'ensemble du jury.

Cette proposition a convaincu par sa simplicité et sa lecture du site très pertinente.

Le réalisme, qui se dégage des différentes séquences mises en place pour s'approprier ce lieu au bord de l'eau, est d'une qualité remarquable pour le public et les activités différenciées qui doivent y trouver leur place.

La force du projet se lit dans la justesse des coupes proposées. La prise en compte, très judicieuse de la topographie existante du site, a permis d'établir une stratégie de strates où le piéton et les activités lacustres sont positionnés en contact direct avec l'eau, tandis que la circulation, elle, est maintenue dans le niveau supérieur existant.

Ce geste simple crée une unité et une sérénité pour l'ensemble de ce lieu en opposition totale avec le chaos d'aujourd'hui. La passerelle piétonne et cycliste du Mont-Blanc non réalisée à ce jour, avec ce concept d'intervention, offre une harmonie et une accessibilité au lac d'une grande qualité pour le public et les piétons, et ceci sans obstacles.

Cette promenade, à fleur de l'eau, sans entraves entre les deux rives, renforce cette attitude de recherche d'unité, de convergence pour la population genevoise vers ce lieu emblématique et représentatif de Genève.

Difficile d'imaginer, qu'avec une idée aussi simple, on puisse proposer de telles qualités d'utilisation pour ce site urbain où l'eau et la ville se côtoient. Mais force est de constater que cette intervention offre une véritable reconquête des rives du lac et une attractivité qui nous font rêver aujourd'hui en contemplant les perspectives qui nous sont proposées.

Ce rêve pourrait devenir une réalité et nous pourrions nous promener dans l'une de ces trois perspectives qui illustrent ce projet.

Il est à relever que la mise en valeur des différents lieux accentue le réalisme et la faisabilité de ce projet.

Les séquences projetées que sont,

- le quai Gustave Ador, avec son esplanade publique au bord de l'eau et ses guinguettes,
- le quai du Mont-Blanc avec son nouvel embarcadère central CGN et sa plateforme lacustre de détente à proximité du bain des Pâquis,
- le quai Wilson et sa revalorisation des berges et son accès au lac,

démontrent qu'elles sont empreintes d'une identité en totale harmonie avec l'héritage urbain de ce lac et dans le respect du patrimoine.